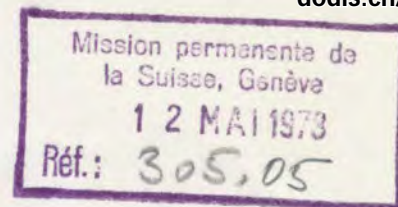




EIDGENÖSSISCHES POLITISCHES DEPARTEMENT
 DÉPARTEMENT POLITIQUE FÉDÉRAL
 DIPARTIMENTO POLITICO FEDERALE



o.718.2.U'ch
 o.721.21.(31e) - GR/GU/mb

Bitte dieses Zeichen in der Antwort wiederholen
 Prière de rappeler cette référence dans la réponse
 Pregasi rammentare questo riferimento nella risposta

Bern, 11. Mai 1978

Ständige Mission der Schweiz
 bei den internationalen Organi-
 sationen

G e n f

z.Hd. der schweizerischen
 Delegation bei der WHO

31. Weltgesundheitsversammlung :
Problem der Wechselkursschwankungen

Herr Direktor,

Wir hatten Ihnen anlässlich des Vorbereitungsgesprächs für die 31. Weltgesundheitsversammlung in Aussicht gestellt, Sie über die schweizerische Haltung zur Frage der Wechselkursschwankungen namentlich im Verhältnis Dollar/Schweizerfranken zu orientieren, da diese Frage aller Voraussicht nach an der Versammlung zur Diskussion stehen werde.

Wie wir von Herrn Jeanrenaud erfuhren, wird die Problematik nun wohl im Rahmen von Punkt 3.2.4 der Tagesordnung ("Recettes occasionnelles et position du compte d'attente de l'Assemblée") zur Sprache kommen.

Der Bundesrat hat auf Antrag unseres Departements am 3. Mai 1978 die Grundelemente für eine Erklärung der schweizerischen Delegationen an internationalen Konferenzen genehmigt. In der Beilage übermitteln wir Ihnen ein Exemplar dieses Beschlusses mit den "Elements de base pour une déclaration suisse" als Anhang.

Eine schweizerische Erklärung in der Kommission B der Weltgesundheitsversammlung sollte sich auf die in diesem Text aufgezählten Argumente gründen. Dabei ist darauf zu achten, dass wir nur zu den aufgeworfenen Fragen und allfälligen Vorschlägen Stellung nehmen

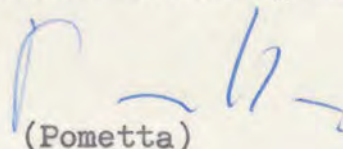
- 2 -

(Budget ganz oder teilweise in Schweizerfranken, "split budget"). Vor allem sollten wir nicht von uns aus auf die Möglichkeit einer besonderen Rechnungseinheit("unité de compte") zu sprechen kommen. Sollten neue Vorschläge auftauchen, die nicht in den "Grundelementen" berücksichtigt worden sind, bitten wir Sie, mit uns Kontakt aufzunehmen.

Wir wären Ihnen dankbar, wenn Sie uns eine Kopie einer allfälligen schweizerischen Erklärung überlassen wollten.

Indem wir Ihnen für Ihre Bemühungen bestens danken, versichern wir Sie, Herr Direktor, unserer vorzüglichen Hochachtung.

Politische Abteilung III


(Pometta)

P.S. Wir möchten Sie mit allem Nachdruck darum bitten, in dieser Angelegenheit in ständigem Kontakt mit uns zu bleiben. Sie ist vor allem auch politisch sehr heikel. Wie Sie wissen, hat uns der amerikanische Delegierte Maines an der Geneva-Group-sitzung zu verstehen gegeben, dass sich die USA einer Umstellung

Beilage: erwähnt

auf eine andere Rechnungseinheit als den Dollar widersetzen würden.

Kopie mit Beilage an:

- Ständige Mission, Genf
- Finanzverwaltung

Kopie ohne Beilage an:

- - Finanz- und Wirtschaftsdienst
- Frau Botschafter Pometta
- Fräulein von Grünigen
- Herrn Mayor
- Herrn Gruber

Pl'k lettre et original texte à Rey

Eléments de base pour une déclaration suisse

1. Introduction

Les autorités suisses sont préoccupées par les relations de change des monnaies dont l'instabilité se répercute sur les budgets des organisations internationales et les contributions des pays membres.

La prise de conscience généralisée et aiguë de ces problèmes a commencé d'alimenter un débat international. Certaines des idées générales et des propositions qui en émanent, en dépit d'un attrait apparent, ne résistent pas à un examen approfondi. Nous devons donc les considérer de manière critique, sans parti pris, pour que les solutions finalement retenues n'ajoutent pas de nouveaux problèmes à ceux qu'elles voulaient résoudre, ni que leur validité ne soit limitée dans le temps.

2. La situation monétaire internationale

Nous relèverons de prime abord que la situation monétaire internationale, dont l'instabilité avait déjà été abondamment évoquée dans nos débats précédents, n'a pas évolué comme nous l'aurions tous souhaité vers une stabilisation. Il y a eu au contraire des alternances de périodes d'accalmies et de turbulences avec, malheureusement, une tendance à la prédominance des facteurs déstabilisants au cours des dix derniers mois.

- 2 -

Le décalage des cycles conjoncturels entre pays, les objectifs différents assignés aux politiques monétaire et budgétaire nationales ainsi qu'une série d'autres éléments en sont les causes premières. Ces facteurs provoquent en effet des écarts entre les taux d'intérêt, écarts qui entraînent à leur tour des mouvements de capitaux à court et long termes. Il va sans dire, dans un système de changes flottants, que ces flux se répercutent sur les cours des monnaies. A long terme, les cours de change devraient toutefois largement s'adapter aux différences des coûts et des prix. Mais cela ne signifie pas qu'à court terme les cours ne s'en écartent pas. L'évolution du franc suisse, pendant ces derniers mois, est là pour le prouver. Sa revalorisation excède en effet largement le différentiel des taux d'inflation et ne correspond plus aux réalités économiques.

L'action des autorités monétaires cherche avant tout, dans les circonstances présentes, à lutter contre les fluctuations erratiques des taux de change. Il semble que la coopération internationale en matière monétaire gagne en importance. En tout cas, certains signes encourageants l'attestent. Avec la deuxième révision des statuts du FMI, entrée en vigueur récemment, la collaboration internationale devrait encore s'intensifier.

La Suisse est très intéressée à ces développements positifs qui permettent d'augurer une plus grande stabilité. Elle a d'ailleurs manifesté, à plusieurs reprises, sa disponibilité de s'associer à toute action constructive.

Elle souffre en effet de l'appréciation de sa monnaie qui n'a plus de lien avec les réalités économiques. Elle sait qu'une certaine hausse du franc est inévitable puisqu'elle a, avec 1 % environ, le taux d'inflation le plus bas du monde. Néanmoins, dans son cas, il y a eu manifestement "overshooting", raison pour laquelle elle a dû renforcer, en février dernier, son dispositif de défense contre l'afflux des capitaux indésirables. Elle l'a fait tout en sachant que son influence sur les marchés des changes internationaux est limitée. Les premiers indices permettent de penser que ces mesures agissent dans le sens désiré.

3. Effets des fluctuations de change sur les budgets des organisations internationales et possibilités de les surmonter

Dans un système de taux de changes flottants, toute personne ou société qui déploie une activité internationale a vu s'accroître les risques de change. Les organisations internationales, notamment celles qui ont leur siège à Genève, n'échappent pas à cette règle. Les autorités suisses sont conscientes de ces difficultés.

Dans les organisations internationales, le temps qui s'écoule entre le moment de l'adoption du budget et celui où les dépenses se font est assez long. Pendant cette période, des différences de cours importantes peuvent survenir notamment entre le franc suisse et le dollar américain. L'organisation est de ce fait contrainte de procéder à des appels de contributions supplémentaires qui ne sont du goût de personne.

Dans une certaine mesure, il est possible de se prémunir contre ces fluctuations de change en secourant par exemple à terme ou en compensant les gains et les pertes résultant d'opérations sur devises. Les organisations internationales recourent vraisemblablement déjà à ces techniques mais le font-elles, compte tenu des perturbations des marchés des changes, dans une mesure suffisante?

Les autorités suisses se demandent également s'il ne serait pas possible d'améliorer encore les procédures budgétaires tout en reconnaissant cependant pleinement que beaucoup a déjà été fait et que le problème est complexe.

4. Choix d'une unité de compte ou d'une autre monnaie que le dollar

Plusieurs propositions ont été faites pour abandonner le dollar comme monnaie utilisée dans les budgets des organisations internationales et le remplacer par une unité de compte ou une autre monnaie nationale. Examinons ces deux variantes.

a) l'unité de compte (U.C.)

Les U.C. telles qu'elles sont généralement envisagées maintenant reposent sur un panier de monnaies. Les options que l'on peut imaginer en vue de leur utilisation sont soit la création d'une nouvelle U.C. soit le recours à une U.C. existante, telle le DTS utilisé par la plupart des pays membres des organisations internationales dans leurs relations avec le FMI.

Le recours à l'U.C. n'est pas exempt de problèmes. Tout d'abord, le choix d'une U.C. est forcément lié à des problèmes politiques délicats. Ensuite, le recours à cette solution ne résoudrait pas, tant s'en faut, tous les problèmes rencontrés actuellement par les organisations internationales. Enfin, il n'est pas exclu que certaines difficultés supplémentaires résultent pour l'organisation et ses membres d'un recours à l'U.C.

Mais au regard de ces inconvénients, l'U.C. présente aussi des avantages dont le principal est de réduire les effets négatifs liés aux variations de change. C'est pourquoi la Suisse n'est pas opposée à l'U.C. Elle a déjà eu l'occasion d'exprimer sa position sur le sujet dans les organisations internationales dans lesquelles il a été question de remplacer le franc-or par une unité mieux adaptée au monde actuel. Cela dit, la Suisse ne pense pas que les principales organisations internationales ayant leur siège à Genève tireraient un avantage décisif de l'adoption de l'U.C. Cette question, si elle devait être discutée plus avant, serait abordée dans un esprit ouvert par nos autorités.

b) le franc suisse

On a de plus en plus préconisé ces derniers temps l'utilisation du franc suisse comme monnaie de substitution au dollar. Ces propositions tournent autour de 3 variantes:

- l'ensemble du budget est exprimé en francs suisses
- 7 - seule la part du budget correspondant aux dépenses effectuées en Suisse est exprimée en francs suisses

- le budget continue d'être exprimé en dollars mais une part des contributions est appelée en francs suisses (split ^{arouvement} budget).

Jusqu'ici, les autorités suisses s'étaient prononcées négativement sur ces suggestions. Après avoir reconsidéré leur position, elles seraient prêtes à accepter désormais que le franc suisse soit utilisé plus largement dans les budgets des organisations internationales qui ont leur siège à Genève et effectuent une partie de leurs dépenses en Suisse. Dans l'esprit des autorités suisses, le recours à des solutions de ce genre ne saurait toutefois résoudre les difficultés récentes des organisations internationales.

5. Conclusions

La Suisse a assoupli sa position sur les propositions tendant à utiliser le franc suisse dans les budgets des organisations internationales à Genève. Elle est prête également à discuter dans un esprit ouvert les suggestions relatives à l'adoption des budgets en U.C.

Elle estime toutefois que les solutions envisagées en ce qui concerne l'U.C. et le franc suisse sont impropres à résoudre les principaux problèmes budgétaires et financiers des organisations internationales.

C'est pourquoi il lui paraît que le maintien du dollar reste encore la solution la plus appropriée. Cette monnaie demeure

exception
téléphonée
par MNI à
Richard, du
Geo. éc. et fin.

et si on ne
peut demander
les fonds
de Paris
Σ

- 7 -

en effet la principale U.C. et le moyen de paiement le plus couramment utilisé dans les échanges internationaux.

Afin de circonscrire au maximum l'insécurité liée aux risques de change une adaptation constante des procédures budgétaires doit être recherchée ainsi qu'un recours très large aux moyens qu'offrent les techniques bancaires.

On est d'ailleurs en droit d'espérer, compte tenu des récents signes encourageants en manière de coopération monétaire internationale, que les relations de change s'orienteront vers une plus grande stabilité, laquelle conjuguée avec l'absence d'inflation en Suisse, devrait supprimer les difficultés des organisations internationales.